Bulletin Communal

RENDEUX

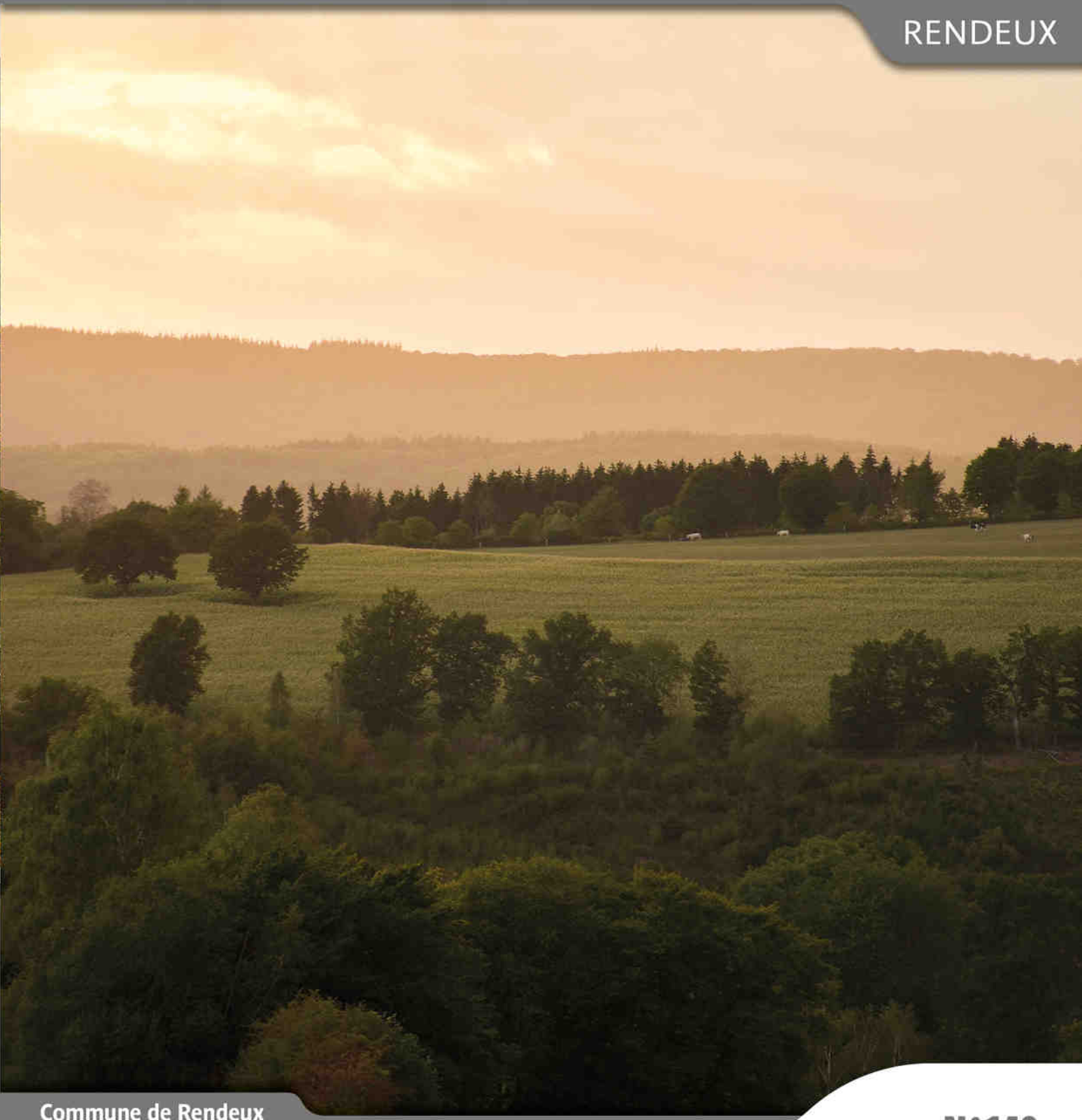

Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°148
Septembre 2020
Bulletin d'informations communales

Vos élus

BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
rue des Martyrs, 30 - 6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be

1er ECHEVIN

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22 - 6987 WARISY
0478/588.105
benoit.tricot@rendeux.be

2ème ECHEVINE

CARLIER Audrey
Rue de la Golette, 16A - 6987 RONZON
0479/374.459
audrey.carlier@rendeux.be

3ème ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
rue de la Forêt,28 - 6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be

PRESIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17 - 6987 CHEOUX
084/47.73.23 - 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be

PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche,45 - 6987 RENDEUX
084/36.83.09 - 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be

CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché,5 - 6987 HODISTER
084/44.47.23 - 0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be

CONSEILLER

CORNET Albert
rue de l'Eglise,55 - 6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be

CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des hêtres, 24A - 6987 NOHAIPRE
0475/457.270
sebastien.depierreux@rendeux.be

CONSEILLERE

RASKIN Carole
rue de Hotton,69 - 6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy,17A - 6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

SONET Dominique
rue de Dochamps,3 - 6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire

Partagez avec nous vos clichés de la commune

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Transmettez-nous vos photos afin que votre travail soit mis à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wetransfer ou un email à **Louise GREVISSE** **louise.grevisse@rendeux.be** – sont les bienvenus tout au long de l'année.

- Vos élus 2
- Edito - Actualités communales 4
- Environnement 8
- Travaux 12
- Enseignement 17
- Etat civil 19
- Tourisme 20
- Culture 21
- Finances 22
- Agriculture 24
- CPAS 26
- Rencontres et témoignages 27
- Divers 32
- Infos utiles 38
- Services de garde 39

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE

Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
ANTOINE Christian, ARNOULD Frédéric, COLLIN Louis-Philippe, GLOIRE Sarah, GREVISSE Louise, LECLERCQ Pierre-Eric, MOUREAU Nicole, NIHON Joseph, ONSMONDE Frédéric, RINGLET Murielle, SCHONNE Laurence, TRICOT Benoît

Edito
Actualités communales

Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Éditorial

Madame, Monsieur,

Au printemps, le temps a semblé s'être arrêté pendant plusieurs semaines. Un lock-down inédit a rendu nos rues désertes, nous a empêchés de circuler librement ou de voir nos proches. C'était tout à coup nos certitudes de vivre dans une société intouchable qui s'effondraient.

Puis nous avons connu un été très chaud ! Une période de canicule qui a été éprouvante pour certains, notamment les aînés. Et l'affluence touristique particulièrement importante cette saison n'a pas été facile à vivre pour tous, je pense à celles et ceux qui habitent près des lieux fréquentés en bord de rivière ou à proximité de certains gîtes.

Lorsque vous lirez ces lignes, les vacances seront terminées. Les touristes seront rentrés chez eux et les enfants auront rejoint leurs écoles. La rentrée scolaire a une saveur toute particulière car certains élèves avaient quitté leur classe voici 6 mois. C'est important pour ces jeunes de retrouver leurs amis et de connaître une vie sociale en dehors du foyer familial. Et les adultes aussi espèrent enfin retrouver la normalité. Même si le télétravail aura été pour une partie d'entre nous une expérience enrichissante, peut-être à prolonger quand c'est possible.

Nous avons compris qu'il nous faudra apprendre à vivre avec ce virus tant qu'il n'y aura pas de vaccin. Il ne faut ni prendre les choses à la légère, ni dramatiser à outrance : fonctionnons ensemble sans craindre tout ce qui nous entoure et sans sombrer dans la paranoïa, mais en étant vigilants. C'est pour cela qu'il est essentiel d'encore respecter les gestes barrières.

Après que le printemps et l'été ont vu tous les événements annulés, l'automne devrait nous permettre de revivre timidement et progressivement certains d'entre eux. Alors soyons créatifs, trouvons les moyens d'être positifs. Nous voici au mois de septembre et après la sécheresse de l'été, nos forêts ont déjà revêtu des couleurs de jaune et de pourpre qui nous donnent un avant-goût de l'automne. Profitons des attraits de notre belle commune, de ses paysages et de ses balades dont les touristes sont si friands et qui sont toute l'année à notre disposition !

A l'heure où j'écris ces lignes, la situation semble sous contrôle. Il est vrai qu'elle peut évoluer à tout moment. Mais il est temps de nous poser un peu, de tirer un bilan sur tous ces événements vécus depuis le début de l'année.

J'espère que l'automne sera serein, que ce virus nous oubliera un peu et que nous trouverons au sein de nos familles, de nos quartiers et de nos villages, les plaisirs simples qui agrémentent nos vies.

Prenez bien soin de vous !

Hommage

Ce 7 juillet 2020,
Marc BREUSKIN nous quittait.
Il était âgé de 52 ans.

C'est un visage que la plupart d'entre-nous connaissait bien puisqu'il a été le préposé du parc à conteneurs de Rendeux pendant de nombreuses années.

Nous avons tous apprécié sa rigueur et son professionnalisme. Marc gardait le parc tenu de manière impeccable !

Nous présentons à son épouse et à ses deux enfants nos plus sincères condoléances.

La traversée de Rendeux

Les investissements du Service Public Wallon à Rendeux

C'est une bonne nouvelle : le Gouvernement a approuvé le 9 juillet le plan mobilité et infrastructures 2020-2026, en matière de voirie et d'aménagement pour la mobilité douce (vélos et piétons). Une enveloppe de 800.000€ a été dédicacée pour aménager et sécuriser la route nationale (N833), de Hampteau jusqu'au carrefour avec la route de Beffe à Rendeux. Des concertations devront être organisées entre la Direction des Routes du SPW et la Commune.

Une enveloppe de plus d'1.900.000€ a également été dégagée pour la réfection de la voirie régionale (N888) entre Vecpré et les 4 Bras-de-Gênes ainsi qu'une enveloppe de 2.000.000 € pour poursuivre les travaux jusqu'au 4 Bras-de-Lignères.

Le contrôle de la vitesse

La Commune, en collaboration avec la Zone de Police, est parvenue à obtenir le placement d'un radar tronçon permanent. Celui-ci devrait être installé en automne. Il contrôlera la vitesse des véhicules entre Hamoul et le carrefour avec la route de Beffe.

Le point sur quelques projets

- Le permis d'urbanisme concernant la construction de la maison de village de Beffe a été accordé par la Direction de l'Urbanisme. L'auteur de projet finalise à présent le cahier des charges afin de mettre le dossier en adjudication.

- Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication concernant la création d'une aire de pump-track et la construction d'une aire multisport à Rendeux-Haut. Le permis a également été obtenu. Le dossier est transmis au pouvoir subsidiant.

- Le projet de rénovation de la voirie entre le Bois d'Arlogne et le pont des Maladries à Marcourt a été attribué. Les travaux devraient débuter prochainement.

Soutenons l'économie locale

Afin de soutenir les commerçants et indépendants de notre commune, le Conseil Communal offre deux chèques de dix euros à chaque habitant de Rendeux.

Des journées de distribution ont déjà eu lieu durant les mois de juillet et août. Si vous n'avez pas pu vous y présenter… Pas de tracas !

Vous pouvez venir retirer vos chèques au service Population, durant les heures d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h ; mardi et vendredi de 9h à 12h.

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous pouvez demander à un parent, un enfant, une amie, une voisine, de venir retirer vos chèques à votre place : il/elle devra obligatoirement présenter sa carte d'identité.

Vous n'êtes pas disponible durant nos heures d'ouverture ? Une distribution sera à nouveau organisée le **samedi 3 octobre 2020 entre 9h et 13h.**

Pour les aînés de notre commune, qui éprouveraient des difficultés pour venir retirer leurs chèques, une distribution à domicile est possible. Contactez-nous au 084/47.71.69.

Pour rappel, les chèques seront **valables jusqu'au 31 décembre 2020 auprès des acteurs économiques participants.** Une liste sera distribuée en même temps que les chèques-commerces et consultable sur le site internet de l'Administration communale (onglet Covid-19, Soutenons l'économie locale).

Liste des acteurs économiques participants (en date du 18/08/2020)

Liste des participants qui se sont manifestés auprès de l'Administration communale - il se peut que d'autres acteurs économiques acceptent les chèques-commerces sans en avoir averti la Commune - cette liste sera mise à jour régulièrement sur le site internet **www.rendeux.be - onglet Covid-19/ Soutenons l'économie locale.**

Guide des bonnes pratiques à l'usage des citoyens : Les chèques-commerces ne peuvent être acceptés qu'en paiement d'un bien ou d'un service. Ils ne peuvent en aucun cas être négociés contre de l'argent. Les chèques-commerces ont une valeur faciale de 10 € TVAC. Le commerçant peut accepter plusieurs chèques-commerces en paiement d'un ou de plusieurs biens ou services. Il ne peut cependant pas rendre un montant en espèces à l'utilisateur qui achète un bien ou un service pour un montant inférieur à la valeur faciale du chèque-commerce.Toute tentative de fraude ou de falsification fera l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Police.

ALIMENTATION - RESTAURATION			
Produits de la ferme et régionaux			
Ferme Méli-Mélo	Rue de l'Eglise, 59 - Beffe	0489/05.15.93	Fromagerie
La Ferme de la Vallée	Rue de Hotton, 45 - Rendeux	084/47.76.56	Produits de la ferme
Sous le pommier asbl	Petit marché des producteurs de Rendeux	0479/36.67.83	Produits locaux
Tavernes - Restaurants			
Au Comte d'Harscamp	Route de Marche, 5 - Rendeux	084/45.74.54	Restaurant
Au Moulin de Hamoul	Rue de Hotton, 86 - Rendeux	084/47.81.81	Restaurant
Beffelyhills	Rue de l'Eglise, 12 - Rendeux	084/36.87.49	Restaurant - brasserie
Le Club La Boverie	Rue Sainte-Bernadette, 2 - Jupille	084/21.03.50	Restaurant - brasserie
Le Hoitex	Bois-du-Ry, 15 - Jupille	0494/78.94.44	Burgers - bagels
Le Magni	La Boverie, 294 - Jupille	0476/35.84.03	Restaurant - brasserie
Le Saint-Thibaut - Chez Momo	Pont de Marcourt, 2 - Marcourt	084/47.88.70	Pizzeria
Li p'tit Creton	Rue de Hotton, 89 - Rendeux	084/47.74.91	Restaurant
Plumes et terroir	Qwanaipre, 6 - Marcourt	0478/75.09.81	Restaurant - spectacles de rapaces
Boulangerie			
L'artisan de Saint-Thibaut	Pont de Marcourt, 3 - Marcourt	084/44.45.52	Boulangerie - pâtisserie
Collignon Frères	Rue de Hotton, 82 - Rendeux	084/47.71.36	Boulangerie - pâtisserie
Friteries			
Le Passage	Pont de Marcourt, 1 - Rendeux	0475/39.89.07	Friterie
L'Imprévu	Rue de Hotton, 54 A - Rendeux	0476/43.14.54	Friterie - restaurant
Les Rys	Rue de Hotton - Rendeux	0497/28.43.66	Friterie

Fruits et légumes			
Gossiau Frères	Rue de Hotton, 39 A - Rendeux	084/47.78.80	Fruits et légumes
Alimentation générale			
Proxy Delhaize	Rue de Hotton, 11 A - Rendeux	084/47.75.45	Supermarché
ATTENTION : Information importante pour les seconds résidents : les chèques-commerces "Seconde résidence" (muni d'un bandeau de couleur verte) ne pourront en aucun cas être utilisés auprès du supermarché			
PROFESSIONNELS			
Affutage			
Marcel Wilmotte	Route d'Amonines, 1 - Magoster	084/47.76.67	
Communication - Informatique			
Magaya Productions	Rue de l'Eglise, 38 - Beffe	0498/47.34.70	Informatique et infographie
Studio Eventail	Rue de Hotton, 20 A - Rendeux	084/36.83.58	Agence de publicité
Habillement			
Goosse Confection	Rue de Hotton, 33 - Rendeux	084/47.71.73	Vêtements dames - hommes
Jardinerie - Cadeaux			
Le jardin secret de Jill	Rue Derrière-Mousty, 4 - Beffe	0479/24.40.48	Fleurs et plantes - cadeaux - produits
Librairie			
Nouvel Horizon	Rue de La-Roche, 4 B - Rendeux	084/47.77.14	Librairie - papeterie - cadeaux
Menuiseries - Toitures - Charpentes			
MYC Legrand	Rue Saint-Isidore, 40 - Gênes	084/47.78.01	Menuiseries - toitures - charpentes
Sports			
Wildtrails	Rue du Moulin, 30 - Jupille	084/36.85.50	Sports aventure
Tronçonneuses - Tondeuses			
Daniel Verdin	Rue de Hotton, 2 - Rendeux	084/47.72.77	Tondeuses et tronçonneuses
Vélos			
GHM	Rue de Hotton, 12 - Rendeux	084/47.73.87	Vente et réparation de vélos
SANTE - BIEN-ETRE			
Pharmacie			
Pharmacie Boclinville	Rue de La-Roche, 7 - Rendeux	084/47.75.25	Pharmacie
Kinésithérapeutes			
Donatienne Gilles	Route de Marche, 45 - Rendeux	084/36.83.09	Kinésithérapeute
Valérie Anselme	Rue de Hotton, 25 A - Rendeux	0474/55.57.58	Kinésithérapeute
Psychologue			
Louise Grévisse	Rue de l'Eglise, 5 - Beffe	0493/99.42.76	Psychologue
Coiffeuses			
Coiffure Anita	Rue de Hotton, 37 A - Rendeux	084/47.82.47	Coiffure
Coiffure Catherine	Rue de Hotton, 2 - Rendeux	084/47.76.76	Coiffure
Sophie'Style	Route de Soy, 1 - Trinal	0474/72.39.66	Coiffure
Esthétique			
Corps'in Evasion	Rue de Hotton, 60 - Rendeux	0478/73.83.80	Institut de beauté
Espace beauté et pédicure médicale	Rue des Buissons, 2 A - Marcouray	0492/94.48.98	Esthétique et paramédical
Magnétisme			
L'arbre à soi	Avenue de la Gare - 6990 Hotton	0486/98.98.92	Magnétisme - shiatsu - géobiologie
ANIMAUX			
Vétérinaire			
Dr Mascetti Christophe	Rue de La-Roche, 6 - Rendeux	0474/51.81.92	
Toilettage			
Cool Dogs	Route d'Amonines, 1 - Magoster	084/47.76.67	Salon de toilettage

Permanences de Monsieur le Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition
les samedis 26/09, 31/10 et 28/11
au bureau de l'urbanisme de l'administration communale,
sans rendez-vous.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Environnement

Taille des haies

Avec le regain de végétation du printemps et de l'été, il nous semble utile de rappeler à chacun quelques règles en matière de taille des haies en bordure des voiries et des chemins communaux.

Il appartient aux propriétaires ou occupants riverains d'assurer l'entretien de leurs haies.

Les accotements le long des voiries et chemins doivent rester libres de branches sur une largeur minimale de 1 mètre et sur une hauteur de 4 mètres.

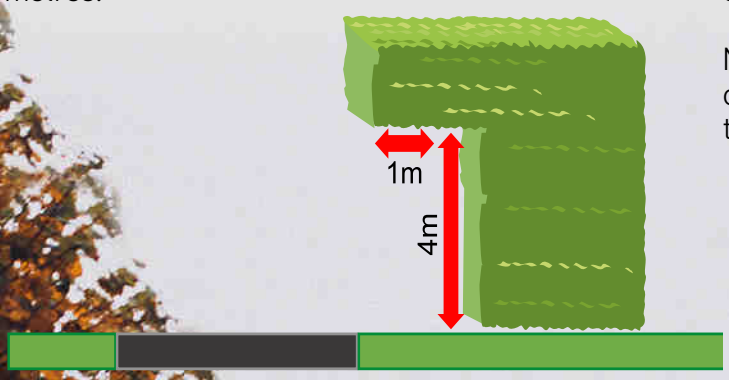

Dans un souci de sécurité routière, il est donc demandé de tailler toute branche gênante pour la circulation des piétons, bus, camions, tracteurs, service incendie, déneigement, ...

En cas de non-respect de ces consignes, l'Administration communale se réserve le droit d'effectuer la taille à la place du propriétaire ou de l'occupant défaillant et à ses frais.

A certains endroits, il est bien difficile de croiser un autre véhicule sans faire de dégâts.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration au profit de tous.

L'entretien des sépultures – Commune de Rendeux

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

Ce qui est à la charge de la commune :
- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes sauf exception
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon
- La gestion des zones non-encore affectées

Ce qui incombe aux familles ou ayant-droits :
- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments,...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal de Rendeux peut mettre fin au droit aux concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.
Par exemple, cette procédure a été appliquée au cimetière de Limont. C'est près de 160 concessions en défaut d'entretien qui ont été affichées jusqu'en novembre 2019. Ceci afin de laisser le temps aux concessionnaires de, soit remettre en état leur sépulture, soit informer le Collège Communal de Limont de leur souhait de ne pas la pérenniser.

Quelques conseils afin de nettoyer les tombes de manière écologique :

Quel que soit le matériau installé, c'est l'**«huile de coude»** qui sera la méthode la plus efficace. Cette tâche sera d'autant plus facile que l'entretien sera régulier.
Pour améliorer le nettoyage, voici quelques méthodes simples à appliquer :

SUR LA PIERRE

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie)
- Diluez le produit dans l'eau froide
- Frottez avec une brosse
- Rincez ensuite à l'eau claire

De l'eau et du sable
- Mouillez la pierre avec de l'eau
- Epandez du sable
- Brossez ensuite la pierre
- Terminez en rinçant à l'eau claire

Des cristaux de soude
- Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude
- Frottez avec la brosse

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées)
- Appliquez le savon avec une brosse souple
- Rincez ensuite à l'eau claire
- Lustrez la pierre avec un chiffon

SUR LE MARBRE

Du savon noir dilué dans l'eau est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre.

SUR LE GRANIT

Un nettoyage à l'aide d'une **éponge** et de **l'eau** est suffisant.

A EVITER ! Les produits à base **d'eau de Javel** sont à proscrire car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Collecte des encombrants - Mercredi 14 octobre 2020

La collecte des encombrants, en porte-à-porte, sera effectuée par le service Travaux de notre commune selon les modalités suivantes :

*Avant de jeter, pensez au **réemploi**.*
*Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez les **réparer**,*
*les **réutiliser** à d'autres fins, les **donner**, les **revendre**.*

UNIQUEMENT SUR RESERVATION auprès de
Mme De Ryck Nathalie au 084/370.194 ou 0478/36.21.75
Lors de la réservation, vous devrez indiquer la nature des déchets à collecter.

Les réservations se feront du 05 au 09 octobre 2020 de 8h00 à 17h00.

Déchets ACCEPTES

- Les vieux matelas, fauteuils, ...
- Les balatums, moquettes, tapis, ...
- Les papiers peints, la laine de verre,...
- Les plaques d'isolation et de gyproc,
- Le mobilier en plastique,
- Les appareils électriques encombrants (frigo, tv...)
- Les encombrants métalliques et en bois

Déchets REFUSES

- Papiers / Cartons
- Le verre
- Les déchets de démolition
- Les déchets de jardin
- Les pneus
- Les déchets dangereux / toxiques
- Les plastiques agricoles et ficelles
- Les déchets ménagers

La prochaine collecte d'encombrants aura lieu en mai 2021.

Les déchets piquants - tranchants - coupants

Nous souhaitons vous sensibiliser aux dangers que représentent les objets piquants / tranchants / coupants placés dans les sacs de déchets sans être préalablement correctement emballés afin d'éviter tout danger lors de la manipulation des sacs par le personnel de collecte.

En effet, un collecteur a été blessé en ramassant un sac contenant un objet piquant ou tranchant. Il a été blessé au niveau du mollet et présentait une plaie profonde nécessitant des points de suture et une interruption de travail.

Dès lors, nous vous demandons de respecter le travail des collecteurs pour éviter la répétition de tels accidents en emballant correctement tout objet piquant / tranchant / coupant avant de le mettre dans le sac poubelle.

IDELUX Pour vous

5 conseils pour économiser l'eau

En période estivale, tout le monde peut remarquer le niveau des cours d'eau qui diminue et les citernes d'eau de pluie qui se vident.
Il n'est donc pas difficile de se rendre compte que l'eau est une denrée rare ! Saviez-vous qu'un Belge consomme en moyenne environ 120 litres d'eau par jour ?

Selon Belgaqua, la consommation d'une maison se ventile comme suit :

Et si nous préservions les réserves d'eau et notre portefeuille en mettant en place quelques bonnes habitudes ?

1. **Réduisez la consommation de vos sanitaires en :**
   a. Plaçant une bouteille dans le réservoir de votre wc ou en installant des chasses à double débit
   b. Installant des pommeaux de douche écologiques
   c. Installant des économiseurs d'eau sur les robinets
2. **Privilégiez la douche (±60l) au bain (±200l)**
3. **Faites la chasse aux fuites**
   A titre d'exemple, un robinet qui fuit en "goutte à goutte" vous coutera 35m^3/an soit environ 175€ et une fuite de chasse d'eau consommera 220 m^3/an soit environ 1100 € !
4. **Arrosez votre jardin le soir afin que l'eau ne s'évapore pas directement**
5. **Récupérez l'eau partout où vous le pouvez :**
   a. Eau de pluie pour arroser, nettoyer la voiture ou pour les wc, la machine à laver etc…
   b. Eau de cuisson pour désherber
   c. Eau des gourdes de la veille pour les fleurs
   d. Eau qui s'écoule en attendant l'eau chaude

Envie de retrouver d'autres astuces ?
Rendez-vous sur www.idelux.be

Benoît
TRICOT
Échevin

Travaux

Il arrive quelques fois que l'un ou l'autre s'interroge sur la manière dont la commune assure l'entretien des voiries, notamment quant à leur financement et quant à la fixation des priorités d'intervention.

Le présent article vous présente les principes généraux qui guident la gestion des voiries communales à Rendeux.

En guise de préambule, précisons que ces principes ne valent que pour les routes communales. Les routes régionales (comprenez les traversées de la commune : liaison de Gênes à Magoster et liaison de Hamoul à Vecpré) sont pour leur part, gérées par la Région wallonne, selon ses propres modalités.

I. Les sources de financement.

A Rendeux, l'entretien des voiries communales, en ce compris les voiries forestières et agricoles, émarge à plusieurs sources de financement.

I. 1. - Le Programme d'Investissements Communal (PIC 2019-2021)

Il s'agit d'un Programme qui couvre 3 années et dont les travaux sont subsidiés en partie par la Région wallonne. Le Programme comprend :

- des travaux lourds (rénovation de voirie ou restauration complète comprenant éventuellement la pose d'un égouttage, la pose de filets d'eau ou d'aqueducs,...),
- sur des tronçons assez longs (ex : rue de village, liaison entre villages),
- réalisés par entreprises, sur base d'une étude préalable par un auteur de projet.

Le montant de notre PIC pour la période 2019-2021, approuvé par le Gouvernement wallon, s'élève à 1.352.637,83 €.

I. 2.- Le service ordinaire du budget communal

Il finance des travaux d'entretien non subsidiés. Ces travaux autofinancés concernent :

- des interventions annuelles (= l'entretien dit «ordinaire»)
- relatives à des travaux légers, souvent «en recherche» (c'est-à-dire de petites réparations localisées du type nid de poule, faïençage, affaissement, ...),
- réalisées par le service communal des Travaux.

Le budget communal affecte de l'ordre de 30.000 €/an pour l'acquisition des matériaux nécessaires à ces réparations.

S'ajoute à cette enveloppe, un budget spécifique annuel pour l'acquisition des matériaux nécessaires à l'entretien des voiries agricoles et forestières : 11.000 euros en 2020.

I. 3.- Le service extraordinaire du budget communal

Il finance également des travaux d'entretien non subsidiés, plus conséquents que ceux repris au service ordinaire. On parle de «travaux à l'extraordinaire» ou d'entretien extraordinaire. Ces travaux autofinancés sont réalisés si la commune le souhaite et à un rythme qu'elle choisit elle-même en fonction de ses capacités financières.

Depuis de nombreuses années, la commune a fait le choix d'allouer un budget annuel pour ces types de travaux, quand d'autres communes ne prévoient pas un euro. Ces travaux concernent :

- des travaux «mi-lourds» sur des tronçons plus ou moins longs (ex : partie de rue dans un village, liaison entre villages),
- réalisés par entreprises, sur base d'une étude préalable par un auteur de projet.

En 2019 par exemple, il s'agissait des travaux réalisés à Nohaipré, Magoster et sur la place de Rendeux-Haut.

Pour 2020, le budget communal affecte 375.000 € pour la liaison Bois d'Arlogne jusqu'au ruisseau de La Maladrie (Marcourt).

I. 4.- Les subsides de la Région wallonne

Les aides financières accordées par la Région wallonne après accord du Gouvernement wallon, atteignent un certain pourcentage du montant éligible des travaux :
- 60% pour les projets repris au PIC,
- 60% pour les voiries agricoles,
- Entre 40 et 60% pour les voiries forestières. Il s'agit de travaux programmés lors de l'élaboration annuelle des devis forestiers par le Département de la Nature et des Forêts, en concertation avec la commune. Ces travaux subsidiés font appel à des entrepreneurs. Ils concernent généralement des travaux de terrassement et d'empierrement, ainsi que la pose de dispositifs pour la traversée des eaux de ruissellement.

I. 5.- **Droit de tirage annuel** depuis 2017, à la carrière de Cielle.

Suite à la révision du plan de secteur il y a quelques années, qui a permis à la carrière de Cielle de poursuivre ses activités, il a été convenu que le gestionnaire livrerait à la commune un tonnage de pierres d'un montant de 10.000 €/an, pendant 10 ans.

II. Comment sont établies les priorités pour les travaux communaux ?

Nous travaillons au départ d'un audit général réalisé par la Province, à la demande du Collège, pour disposer d'une connaissance objective et instantanée de l'état de l'ensemble des voiries communales (autres que forestières). Les résultats de cet audit se présentent sous la forme :
- d'une *carte* reprenant le réseau routier avec les années recommandées d'intervention (*grosso modo*, plus elles sont dégradées, plus il est suggéré d'intervenir rapidement) ;
- d'une *fiche d'identification* reprenant pour chaque tronçon : sa localisation, son état de vétusté, la nature des travaux à réaliser et une planification dans le temps pour réaliser les interventions nécessaires (par classe de 2 ans : de 0-2 ans, 2-4 ans,..., à plus de 10 ans)

C'est à partir de cet audit général, que nous identifions les travaux prioritaires à effectuer au cours d'une année déterminée.

II. 1. - PIC 2019 – 2021

Le 3 septembre 2019, le Conseil adoptait, sur base de l'audit général, 3 projets de travaux prioritaires (c'est-à-dire des tronçons pour lesquels l'état de dégradation est tel que si l'on veut éviter des travaux beaucoup plus conséquents dans le futur (piochages, réfections de la fondation, ...), il est temps d'intervenir sans tarder :
- Devantave (rue de Dochamps et une partie de la rue vers Bois de Tave – 1.150 m) : ***794.316,60 €***

- Marcouray (partie de la rue de la Résistance et rue des Noyers – 570 m) : ***409.355,10 €***

- Marcourt (rue du Pont – 80 m) : ***148.966,13 €***

Précisons qu'il existe également dans le PIC, un volet supplémentaire «égouttage», qui concerne la Rue du Petit Bois à Rendeux-Haut, au montant de ***313.334,34 €***.

II.2.- Entretien ordinaire

Le Service Travaux de la commune intervient d'office quand il a connaissance d'un problème ou d'une détérioration :
- sur base de l'audit général relatif à l'état des voiries,
- et sur base de ses propres observations lors des missions de service,
- et sur base de demandes ponctuelles introduites par les riverains, le DNF, les agriculteurs, le Collège, le Conseil, ...)

C'est ainsi qu'au printemps 2020, la quasi-totalité de la commune a fait l'objet de réparations en recherche avec du compomac (tarmac à froid).

Ces interventions nécessitent un certain temps. En effet, elles requièrent des conditions météorologiques favorables pour utiliser le tarmac d'une part, elles sont réalisées lorsqu'il y a un certain nombre de sites d'intervention sur la liste, d'autre part. En général, ces travaux sont réalisés 2 fois/an.

II.3. - Entretien extraordinaire

Pour ces travaux, la priorité est fixée au terme de 3 étapes.

Etape 1 :
Superposition du plan de secteur et de la carte de l'audit général. Sont retirées les voiries situées en zone agricole ou forestière au plan de secteur, parce qu'il existe des subsides spécifiques de la Région wallonne pour ces voiries. Ce qui n'empêche pas des interventions ponctuelles via le budget ordinaire de la commune !

Etape 2 :
En concertation avec les Services Provinciaux Techniques, passage en revue des tronçons prioritaires, c'est-à-dire les tronçons les plus à risques de dégradations et qui nécessitent une intervention dans les 4 prochaines années.

Pour ces tronçons prioritaires, les Services Provinciaux Techniques réalisent une estimation fine des travaux à réaliser et leur coût.
15 tronçons (incluant la liaison Bois d'Arlogne/Maladrie) ont ainsi été identifiés pour un budget estimé de 1.141.730 €.

Etape 3 :
Ne sachant pas financer la totalité des travaux en une fois, il est accordé une priorité des interventions à faire par «zone», c'est-à-dire au sein de périmètres dans lesquels on observe une «concentration» de tronçons prioritaires pour lesquels il est recommandé une intervention dans les 4 ans.

Au départ des 15 tronçons identifiés à l'étape 2, on identifie ainsi 4 zones :
- Devantave/Arlogne/Maladrie
- Ronzon
- Rendeux-Haut (Golette/Belvédère)
- Le solde : Laidprangeleux / Trinal / Marcouray / Jupille /...

Au terme de ce processus, il est apparu que le tronçon Bois d'Arlogne / Ruisseau de la Maladrie était prioritaire.

A noter que des voiries pour lesquelles des travaux lourds devraient être réalisés (qui nécessitent par exemple le remplacement ou la pose de filets d'eau ou encore la pose d'un égouttage), ne sont pas retenues dans ces entretiens extraordinaires. Elles sont plus utilement versées dans un PIC, en raison du montant plus conséquent des travaux et de l'obtention de subsides.

Pour les années ultérieures, les priorités suivront – a priori – les autres zones identifiées (ex : Ronzon en 2021). A priori, car :
- Il existe des inconnues budgétaires liées à la crise du COVID 19. Notamment, existera-t-il un PIC 2022-2024 ?
- Quelle sera la rigueur des hivers futurs ? Les hivers altèrent de manière très diverse les différentes voiries et donc éventuellement les priorités d'intervention.

Au terme de ces précisions, je vous propose comme de coutume par l'illustration, quelques travaux réalisés depuis la dernière parution.

Installation de balises anti-stationnement

Pont de Marcourt

Installation de balises anti-stationnement

Rendeux-Bas

Remplacement d'un rail de sécurité endommagé (Warisy)

Avant

Pendant

Après

Nettoyage de filets d'eau sur la commune

Début des aménagements de la plaine de jeux à Hodister

Placement de coupe-odeur

Rendeux... Commune fleurie

Chaque année, l'équipe «Espaces verts» fleurit notre commune.
Découvrez quelques clichés de chaque village.

Beffe

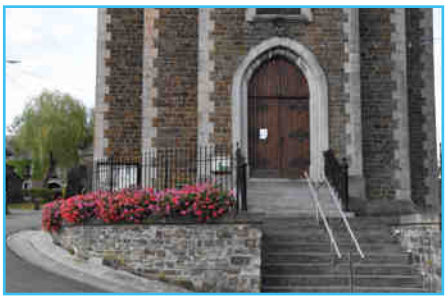
Chéoux

Devantave

Hodister

Jupille

Marcouray

Pont de Marcourt

Rendeux-Haut

Warisy

Gênes

Trinal

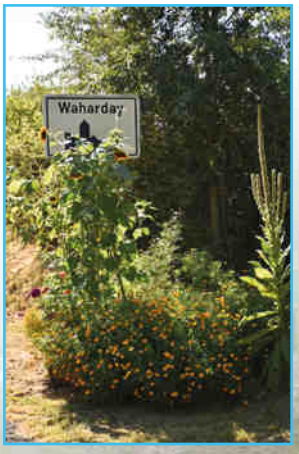

Waharday

Enseignement

Audrey CARLIER
Échevine

Ecole communale de Rendeux

L'année scolaire 2019-2020 a été très chahutée en raison du Covid 19. Certains élèves n'ont plus fréquenté l'école depuis le 13 mars dernier. A l'heure d'écrire ces quelques mots, nous préparons la rentrée scolaire.

Cette année sera particulière car l'équipe pédagogique reprendra la matière là où elle s'est arrêtée, en plus des gestes barrières à adopter.

Je souhaite rassurer les parents et les élèves : nous ferons le maximum afin que tout se passe dans de bonnes conditions.

Si vous avez des inquiétudes ou des questions, n'hésitez pas à contacter Philippe Boutay, Directeur de l'école communale fondamentale ou moi-même.

084/47.81.00
0477/81.04.63
boutayph@outlook.com

Appel aux bénévoles

Depuis le 7 septembre 2020, l'Administration communale propose aux enfants inscrits à l'école communale des activités parascolaires chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi à la fin des cours (de 15h05 à 15h55).

La commune est donc à la recherche de bénévoles pour animer ces nouveaux temps d'accueil extrascolaire.

Vous avez un peu de temps libre ?
Vous désirez partager une passion, animer un atelier ?
Vous aimez passer du temps avec les enfants ?

Merci de prendre contact avec
Amrapali Lambermont
à l'Administration communale :
Tel : **084/37.01.73**
amrapali.lambermont@rendeux.be

(Les prestations peuvent être défrayées bénévolement).

Mamily

Toutes les 2 semaines, Mamily vient nous raconter de belles histoires dans notre classe.

La rentrée à la p'tite école…

Un beau projet voit le jour en ce premier septembre : celui de la **classe unique en maternelles** aussi appelée «classe verticale». Chacune des deux classes de maternelle comptera des enfants de 2 ans ½ à 6 ans.

Cette organisation a plusieurs avantages :

- Le rythme de développement de chaque enfant est mieux respecté
- Les plus jeunes sont entrainés, stimulés par les plus grands
- Ceux-ci sont davantage responsabilisés
- Tous les enfants gagnent en autonomie

A certains moments, les enfants seront regroupés par groupes d'âge afin de vivre des apprentissages plus formels. Ce projet a été longuement mûri par l'équipe et nous espérons qu'il permettra aux enfants de s'épanouir pleinement et de développer tout leur potentiel.

D'autres projets jalonneront cette année comme celui des **classes de ferme** à la Ferme du Chant d'Oiseaux à Landenne-sur-Meuse qui emmènera tous les enfants de 4 à 12 ans vivre des aventures gauloises, fermières et sportives durant trois jours en octobre.

Cette année verra également le début de la **mise en œuvre du plan de pilotage**, un des piliers du Pacte d'Excellence. L'équipe travaillera de concert afin d'améliorer différents domaines qu'elle a choisis lors d'un long travail d'analyse.

Grâce au soutien de la Commune, nous avons pu engager Madame Ilse Tolpe qui sera responsable des **garderies** et du temps de midi. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de l'équipe et d'offrir aux enfants un encadrement stable. Nous remercions vivement les autorités communales pour leur collaboration.

Enfin, dans chacune de nos actions éducatives, soucieux du développement de chaque enfant et conscients des enjeux pour le monde de demain, nous garderons en mémoire cette pensée du Dalaï Lama : *«La planète n'a pas besoin de gens qui réussissent. La planète a désespérément besoin de plus de faiseurs de paix, de guérisseurs, de conteurs d'histoires et de passionnés de toutes sortes.»*

Viviane ADAM

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
21	33	24	30
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
16	14	48	28
TOTAL		TOTAL	
37	47	78	58

Don de matériel corporel humain après le décès

Aujourd'hui, les progrès de la science permettent de sauver de nombreuses vies grâce à un don de sang, de tissus ou d'organes. Les besoins sont grands et les receveurs potentiels figurent parfois sur de longues listes d'attente.

Selon la loi de 1987 sur le Don d'organes, toute personne n'ayant pas manifesté son opposition fait partie des donneurs potentiels. Néanmoins, votre famille et votre conjoint peuvent s'y opposer. Il est donc préférable de manifester votre volonté explicite.

Vous souhaitez être donneur ? Rien de plus simple…

Rendez-vous au service État civil de votre administration. Il vous sera demandé de signer une déclaration afin que votre souhait puisse être enregistré auprès du SPF SANTE PUBLIQUE.

service public fédéral
SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

Naissances

03/08/2020 **DE LAMOTTE Robinson**
Fils de Raphaël
et ROBINET Pauline
Marcourt

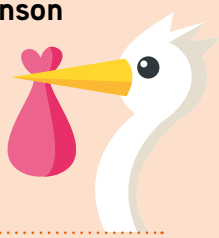

Mariage

04/07/2020 **DIEUDONNE Benjamin**
GOFFIN Mélissa
Beffe

08/08/2020 **EVRARD Claude**
SCHMITZ Anita
Bois d'Arlogne

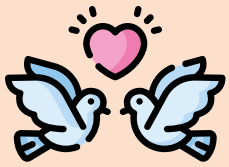

Décès

HEIDERSCHEID Georges Marcourt
11/11/1959 - 24/06/2020

PHILIPPE Roger Rendeux-Haut
02/06/1937 - 24/06/2020

EVRARD Jean-Marie Hodister
12/04/1958 - 02/07/2020

GROOTAERT Daniel Rendeux
24/06/1925 - 04/07/2020

BREUSKIN Marc Rendeux-Haut
26/10/1967 - 07/07/2020

JUNIUS Maurice Jupille
08/10/1936 - 09/07/2020

ANSION Jean Chéoux
25/11/1934 - 24/07/2020

DELHEZ Henri Warisy
12/06/1937 - 09/08/2020

Tourisme

Notre commune de Rendeux est située entre Durbuy et La Roche-en-Ardenne, 2 grands pôles touristiques. Nous comptons presque autant de secondes résidences que de résidences principales (environ 900), 4 hôtels, des gîtes et meublés de vacances pour environ 1615 personnes, un village de vacances (293 chalets), quelques chambres d'hôtes et 3 campings. La fréquentation touristique et le taux d'occupation sont élevés. La campagne promotionnelle de relance Covid faite par la Ministre du Tourisme est axée sur la Wallonie.

Notre force en termes d'animation touristique, c'est la diversité des événements qui sont organisés par les asbl et leurs nombreux bénévoles. En raison du Covid 19, quasi la totalité ont dû être annulés. Que font alors les touristes présents chez nous ? Avec ce beau temps, ils se rendent le long de l'Ourthe afin de se rafraîchir ou à l'Arboretum Lenoir. Ce qui est parfois difficilement gérable vu le nombre élevé de touristes à certains endroits : il faut gérer les flux, le parking, les déchets, la musique, les barbecues sauvages, etc. Pour renforcer la surveillance, la Commune a engagé en juillet et en août 4 stewards dont le rôle était d'informer et de sensibiliser les visiteurs, mais aussi de renseigner les troubles éventuels.

Exploiter un hébergement touristique

Vous avez pu le constater cet été, la commune de Rendeux présente un certain attrait pour les touristes ! C'est une bonne chose et nous nous en réjouissons. Cependant, il nous semble opportun de rappeler que la capacité maximale des gîtes existants dépasse déjà le nombre d'habitants sur notre territoire. Rassurez-vous, cette capacité maximale n'est jamais atteinte ! Nous sommes heureux de pouvoir accueillir les touristes afin de leur faire découvrir notre magnifique région, mais nous souhaitons également garder une commune vivante tout au long de l'année, y compris en basse saison, avec des résidents comblés. C'est pourquoi, nous voudrions rappeler que la création d'un hébergement touristique (soit tout établissement proposé à la location minimum une nuit par an) **nécessite des autorisations du Bourgmestre et du Commissariat Général au Tourisme et engendre des frais pour l'exploitant** (mise aux normes d'un point de vue sécurité incendie, taxe de séjour, aménagements divers, …). Aucun établissement ne peut être mis en location sans ces dernières, sous peine de se voir infliger un arrêté de fermeture. De plus, toute personne exploitant un hébergement sans s'être déclaré auprès de la Commune s'expose à des arriérés de trois ans sur la taxe de séjour.

Vous prévoyez d'ouvrir un gîte, une chambre d'hôtes, un meublé de vacances,… ?
Vous avez déjà un établissement touristique mais vous n'êtes pas en ordre et voulez éviter les pénalités ?

Prenez contact Laurie Scius
laurie.scius@rendeux.be
afin de connaître la procédure à suivre.

Culture

Si vous souhaitez aider à la mise en place d'activités culturelles, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Emilie Capelle - **emiliec@mcfa.be** afin de rejoindre le comité culturel de Rendeux.

Le festival propose une sélection de regards de cinéastes sur la ruralité, à travers des films de fiction ou des documentaires.
Cette 7ème édition s'est interrompue en mars, mais la suite est prévue pour novembre. On vous attend !

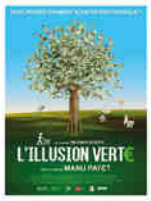

L'illusion verte

De Werner Boote

Docu | Autriche | 2019 | 1h37
Avec Werner Boote, Kathrin Hartmann

Dimanche 15 novembre 2020 | 14h
GRANDMENIL | Salle "L'union de la jeunesse"

Les industriels investissent beaucoup de temps et d'argent à "verdir" leur image et ainsi, à nous déculpabiser de consommer leurs produits. Une pratique nommée greenwashing ou éco-blanchiment ici décortiquée .

Tarif projections : 5 € | Art.27 : 1 €
www.festival-atraverschamps.be

Drôles de zoziaux

Les liseuses

Théâtre et conte | Dès 2,5 ans

Lundi 21 décembre 2020 | 15h
RENDEUX | Complexe scolaire

Il paraît qu'au creux des arbres il y a des trésors, qu'entre les pages des livres des histoires et dans les nids... chuuut ...Des secrets à découvrir... Histoires pour petits et grands... Voyage avec les oiseux d'ici et d'ailleurs.

Prévente : 7€ ou 6 chèques culture (6€) | Sur place : 8€
Réduction Ligue des Familles : 1€ ou 1 cc | Art.27 : 1€
Réservations (dès novembre)
mcfa.be/tickets | 084/32 73 86 | billetterie@mcfa.be

Le travail de la culture ne se limite pas uniquement à la diffusion de spectacles. Il y a tout un travail de fond, invisible, qui consiste à tisser des liens entre les gens, entre les gens et la culture...
Le travail avec les écoles est un axe que nous travaillons à développer, avec le soutien des communes et des équipes pédagogiques.
Les enfants pourront aller voir des spectacles, participer à des animations, visiter des expositions, s'exprimer... Voici ce qui est proposé pour le premier trimestre.

Infos MCFA Erezée-Manhay-Rendeux :
Emilie Capelle (Animatrice) | 0495/54 69 52 | emiliec@mcfa.be
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | www.mcfa.be

mcfa Érezée Manhay Rendeux

Suivez notre actualité sur Facebook !
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

Terre à terre

De Flora Farruggia, Florian Vigroux, Laura Ni, Ianis Damblé, Tristan Fauvel et Thomas Leloup

Docu | France | 2018 | 52'

Jeudi 26 novembre 2020 | 20h
RENDEUX | Salle Schérès

Partant du constat qu'il est difficile de parler d'une seule et unique agriculture durable, l'association DéTERREminés, est allée à la rencontre de 3 modèles d'agriculture en Europe, tous durables mais différents

Le festival À travers champs, ce sont aussi des espaces de rencontre, des activités autour des films, des moments de convivialité et de discussion, le tout élaboré par des groupes locaux. Merci à eux pour leur participation !

Mon pt'tit Coco

La berlue

Théâtre | Dès 3 ans

Mardi 22 décembre 2020 | 15h
ÉREZÉE | Salle du Concordia

Une histoire d'œufs, d'ailes, d'elles deux, d'œufs à la coque, de deux cocottes, de p'tits cocos à manger tout chaud ! Des poules qui couvent, des poussins qui rêvent de prendre leur envol. De coquille en becquée, blanc et jaune ne savent plus où donner de la tête ! Mais au fait, qui a commencé ?

La classe des mammouths

Théâtre des 4 mains

Marionnettes | Dès 7 ans

Mardi 29 décembre 2020 | 15h
GRANDMENIL | Salle l'Union de la jeunesse

Ce matin, les élèves n'en croient pas leurs yeux : la cour de récré est transformée en champ de fouilles, le bois d'au-bout est condamné par une palissade. On y a trouvé une défense de mammouth! Que va provoquer ce remue-ménage dans la vie de l'école ? Comment cette découverte va-t-elle influencer les filles et les garçons qui se plongent au cœur de la Préhistoire, au temps des chasseurs-cueilleurs?

Histoires en musique

En septembre-octobre, les classes de maternelle auront la visite d'Anaïs Lambert. Elle leur fera découvrir des histoires et des instruments de musique aux sonorités variées,

Humanimal

En décembre, certaines classes de 1ère et 2ème primaire assisteront à ce spectacle instinctif qui mêle la danse, la musique jouée en direct et le dessin

Animations

En complément du spectacle Humanimal, en collaboation avec les CC de Durbuy et d'Hotton, nous proposerons des animations sur l'expression par le dessin et le mouvement

Finances

Louis-Philippe
COLLIN
Échevin

Le Service Finances en quelques mots...

Une équipe multidisciplinaire :
Fort d'une équipe de 3 personnes, le Service Finances assume différentes missions, souvent en collaboration avec les autres Services communaux.

Les missions :
- La gestion de la comptabilité et de la trésorerie communale.
- La réalisation des comptes.
- La gestion des paiements.
- L'établissement des rôles et la perception des taxes et redevances communales.
- La gestion des facturations et du contentieux.
- Le suivi des marchés publics.
- La réalisation – en étroite collaboration avec les mandataires politiques – des budgets communaux.

Une impartialité et des règles strictes :
Afin de garantir l'équité de tous les citoyens et le maintien de finances communales saines, l'ensemble des missions du Service Finances est régi par un cadre légal, souvent complexe, notamment en termes de marchés publics et de comptabilité communale.

Ces missions sont dirigées par le Receveur. L'autorité de tutelle (Région Wallonne) contrôle par la suite la légalité et la conformité du travail effectué.

Le rôle du Receveur :
Il exerce un contrôle de légalité et de régularité des dépenses et recettes locales, sans examiner l'opportunité de celles-ci.

Il tient notamment la comptabilité, gère la trésorerie et empêche la prescription des créances. Il est également le seul chargé d'effectuer les paiements sur mandats réguliers et les recettes sur base de pièces justificatives.

Le Receveur est un agent de la Région Wallonne, il agit en parfaite indépendance des autorités communales et est le garant du principe d'impartialité inhérent aux missions du Service Finances. Il peut d'ailleurs assumer une responsabilité financière personnelle en cas de problème.

C'est également le conseiller financier de l'administration. Il donne son avis sur toutes les questions qui ont une incidence financière ou budgétaire pour la commune.

Comment sont définies les taxes et redevances communales ?
Les impôts locaux représentent 48% des recettes ordinaires de notre commune au budget 2020. Ils sont donc essentiels pour financer les services et infrastructures proposés aux Rendeusiens.

Le Conseil communal est compétent pour adopter et fixer les règlements des taxes et redevances communales. Ceux-ci sont ensuite validés par l'autorité de tutelle (la Région Wallonne) qui définit des limites et des règles à respecter.
Sur base de ces règlements, le Service Finances, en collaboration avec les autres Services communaux (urbanisme, population, ...) se charge d'établir les rôles et de percevoir ces taxes.

Cette année, l'accent a notamment été mis sur le recensement des gîtes, secondes résidences et immeubles inoccupés de notre commune. Encore une fois, l'objectif est que tout le monde soit taxé sur le même pied d'égalité.

Par la suite, il est de la responsabilité du Receveur de veiller au suivi des impayés et des contentieux qui y sont liés.

La gestion des contentieux en quelques chiffres :
Fin 2018, les impayés fiscaux s'élevaient à ± 81.000 €. Un travail de longue haleine a été réalisé par le Service Finances avec le résultat suivant :

- 12.000 € ont été passés en Non-valeur (prescription ou insolvabilité) ;
- 46.000 € ont été récupérés (pour ± 80 dossiers soldés) ;
- 23.000 € sont toujours en cours de recouvrement (± 110 dossiers).

Même si lancer une procédure de recouvrement n'est pas agréable, c'est nécessaire pour **garantir l'égalité entre tous les citoyens**. Rappelons également que si une personne se trouve en difficulté financière, elle peut solliciter le Service Finances afin de trouver une solution (plan de paiement, plan d'apurement, …).

Contact :
Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ces différents sujets ou avez une question particulière liée à votre situation ? N'hésitez pas à nous contacter.

Paiements/facturations/taxes/comptabilité :

Chantal DOUCEt
084/370 180
chantal.doucet@rendeux.be
Lundi de 8h à 17h
et mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

Fanny ENGLEBERT
084/370 185
fanny.englebert@rendeux.be
Du lundi au vendredi
de 8h à 17h

Nous remercions
Marie-Claire LAMBERTZ
pour son travail consciencieux à l'Administration communale de Rendeux.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Par amour du LOCAL

Les derniers mois nous ont appris que la solidarité était de mise afin de faire vivre le cœur de nos villes. C'est pourquoi la commune de Rendeux participe à l'action #paramourdulocal et soutient le commerce local.

#paramourdulocal, de quoi s'agit-il ?
Trois acteurs majeurs du monde numérique belge, Joyn, Payconiq et Monizze, ont décidé d'unir leurs forces pour soutenir au maximum le commerce local en combinant leurs réseaux pour atteindre près de 3 millions de consommateurs belges, plus de 80.000 commerces et un large panel de partenaires.

C'est une grande initiative nationale de soutien à tous les commerces locaux qui a pour but de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'économie locale et les remettre en contact avec les commerçants de leurs quartiers.

Vous êtes un client ?
Grâce aux stickers #paramourdulocal, vous pouvez repérer en un clin d'œil les commerçants locaux mais aussi les endroits qui soutiennent le local ! Faites vos achats chez eux afin de les mettre en avant et les encourager.

En plus ? Rendez-vous sur la page Facebook de votre commerçant favori afin de participer au concours #ParAmourDuLocal et aider votre commerçant à gagner 1000 € de produits à distribuer auprès de ses clients, donc vous.

Visitez le site :
https://paramourdulocal.joyn.eu/fr/

La commune de Rendeux épaule les producteurs locaux et favorise le commerce de proximité. Venez faire un tour au **petit marché des producteurs locaux organisé chaque jeudi de 15h30 à 18h30.**

Agriculture - Sécheresse 2020

L'année 2020 est une année noire pour bon nombre de secteurs. L'agriculture n'y échappe pas.

En plus des conséquences sociales et économiques (baisse du prix du lait et de la viande) liées au Covid-19, les agriculteurs doivent faire face à une sécheresse d'une rare intensité. Celle-ci a un impact à plusieurs niveaux :

Baisse de la production

Végétale :
L'eau est un élément limitant. Si elle fait défaut, les végétaux ne poussent pas ou poussent moins bien. C'est valable pour les céréales et le maïs, mais également pour l'herbe pâturée ou récoltée pour nourrir le bétail en hiver.

Une longue période de sécheresse réduit donc considérablement les rendements. En conséquence :
- Les stocks (foin, préfané, céréales, maïs, ...) destinés à nourrir le bétail en hiver sont réduits.
- Une partie de ces stocks doit être utilisée pendant la période de sécheresse pour compenser le manque d'herbe disponible pour les animaux en prairie.

Dans la majorité des cas, l'agriculteur sera contraint de diminuer son cheptel ou d'acheter des aliments produits à l'extérieur de son exploitation pour pouvoir nourrir son bétail durant l'hiver.

À titre d'exemple, une année normale permet de réaliser entre 3 et 4 récoltes de fourrage pour constituer les réserves hivernales. Cette année, la troisième récolte n'a pas encore pu se faire et une bonne partie de la première est déjà utilisée pour nourrir le bétail en prairie.

Même constat pour une exploitation maraîchère qui verra sa production de légumes diminuer avec le déficit hydrique et des températures trop élevées.

Au niveau animal :
Les températures élevées que nous avons connues durant le mois d'août sont mal supportées par les animaux de ferme. En résulte une diminution de la production (lait, viande) voire dans certains cas, de plus lourdes conséquences (avortements, mortalité).

Besoins accrus en eau

Élevage :
Les besoins en eau des animaux varient en fonction de la température, du type d'aliment ingéré (plus ou moins sec) et des caractéristiques de l'animal (âge, viandeux, laitier).

À température égale, une vache laitière nourrie au foin peut boire deux fois plus d'eau qu'une vache qui broute de l'herbe fraîche de printemps. Cette variation est d'autant plus importante si les températures augmentent.

En conditions de sécheresse (forte chaleur et distribution d'aliments plus secs pour compenser le manque d'herbe fraîche), les besoins augmentent donc considérablement.

Maraîchage :
Pour garantir sa production, le maraîcher sera contraint d'irriguer ses plantations.

Augmentation du coût des intrants (aliments, pailles, ...) :
Le prix des aliments achetés par les agriculteurs varie en fonction de l'offre et de la demande.

Comme énoncé ci-dessus, une période de sécheresse réduit les récoltes et donc l'offre. Quant à la demande, elle augmente puisque les agriculteurs doivent acheter plus d'aliments pour constituer les réserves hivernales.

L'agriculteur doit donc acheter plus à un prix plus élevé !

Que peut faire la commune pour soutenir les agriculteurs ?

1) Introduire une procédure de reconnaissance en tant que calamités agricoles par le biais de la commission agricole :
En cas d'évènement naturel causant des dégâts importants aux cultures, la Commune réunit la commission communale de constats de dégâts aux cultures (composée d'agriculteurs, d'un représentant de la Commune, d'un représentant du SPW et d'un agent du contrôle local des contributions).

Celle-ci est chargée de constater et d'évaluer les dégâts causés par cet évènement. Un procès-verbal reprenant les éléments liés à ces dégâts est alors rédigé pour chaque agriculteur. En cas de reconnaissance de cet évènement comme calamité agricole, le procès-verbal constitue la demande d'indemnisation du producteur. C'est sur base de ce document que l'administration régionale (SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement) calculera l'indemnisation.

La **commission agricole s'est réunie ce 28/08/2020** afin d'effectuer un premier constat et d'ouvrir un dossier pour l'année 2020. Une deuxième réunion sera organisée fin d'année. Tous les agriculteurs exploitant des terres sur notre commune y seront conviés.

2) Mettre à disposition des points d'eau :
Différents points d'eau sont mis à disposition dans plusieurs villages de notre commune. Nous étudions également la possibilité de renforcer cette offre. L'objectif est de garantir un approvisionnement en eau de qualité pour le secteur agricole et horticole.

En période de sécheresse, quand les acteurs du monde agricole en ont le plus besoin, leur débit peut être fortement réduit.

Durant ces périodes, nous invitons donc les citoyens de Rendeux à limiter l'utilisation de ces points à un usage agricole ou horticole.

Conclusion :
À la lecture de ces quelques lignes, on comprend rapidement qu'une période de sécheresse peut avoir de lourdes conséquences financières sur les exploitations agricoles. L'impact psychologique n'est également pas à négliger puisque l'agriculteur, impuissant face à cette situation, doit s'efforcer de trouver des solutions pour continuer à nourrir et abreuver son bétail dans les meilleures conditions.

C'est d'autant plus vrai quand plusieurs années similaires se suivent comme c'est le cas actuellement (2018, 2019 et 2020).

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

Lucienne DETHIER
Présidente du CPAS

Horaire

Depuis le 1er juillet, nouvelle organisation du service social du CPAS :

Permanence sociale : Mardi et jeudi de 9h à 11h30
En dehors de ces heures, les travailleurs sociaux recevront les personnes **uniquement sur rendez-vous** et les bureaux ne seront pas accessibles au public.

Permanence téléphonique : Uniquement le matin au **084/47.73.72**

L'après-midi et uniquement en cas d'urgence, vous pourrez laisser un message sur le répondeur du CPAS au **0478/790.695**

Organisation des plaines de vacances d'été

Lors de la parution du bulletin communal du mois de juin, le CPAS se trouvait toujours dans l'incertitude quant à l'organisation des plaines de vacances d'été. Quelques jours plus tard, le Conseil National de Sécurité a donné son feu vert et dès lors, la machine devait se mettre en route très rapidement pour répondre aux questionnements des parents.

Sur base d'un protocole réglant l'accueil temps libre durant les vacances d'été 2020 dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, une collaboration entre quatre organismes, le Cirac, le Miroir Vagabond, Chromo+ et le CPAS, a permis d'offrir un programme intéressant d'activités diverses couvrant les mois de juillet et août aux parents de la commune, activités destinées aux enfants de 2,5 à 15 ans.

Cette année, en raison du peu de temps restant avant le mois de juillet et des normes imposées dans le cadre de la crise du coronavirus, une convention de partenariat a été conclue avec le CIRAC pour l'organisation des 4 semaines de vacances, soit du 20 juillet au 14 août. Il s'agissait d'une nouvelle formule.

Durant les quatre semaines de la plaine de vacances, quatre thèmes ont été proposés aux enfants :
- «Les merveilles de Dame Nature»,
- «Sous le feu des projecteurs…»,
- «On a tous un super pouvoir !»,
- «Contes et Légendes autour du monde».

Huit animateurs, une personne «prévention corona» et un coordinateur ont été engagés pour toute la durée de la plaine et une trentaine d'enfants ont fréquenté quotidiennement les activités.

D'excellents retours des animateurs, des enfants et des parents nous sont parvenus à ce jour et le CPAS se réjouit des retombées positives engendrées par le projet en cette période si particulière.

Le CPAS remercie les différents acteurs qui ont permis la réussite du programme de la plaine de vacances d'été et vous fixe rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures.

Groupe des animateurs

Groupe d'enfants participants

Groupe d'enfants dans la nature

Groupe de petits cuisiniers

Le vignoble de Hamoul

En mai 2015, Eric Grevisse se lance dans la viticulture. Il plante alors 650 pieds de vigne sur son terrain situé à l'entrée du village de Rendeux. On y retrouve trois cépages : du Chardonnay (blanc), du Pinot Noir (rouge) et du Pinot Meunier (rouge).

Il fallut attendre septembre 2018 pour les premières vendanges. Celles-ci furent un succès pour une première année. Environ 540 kilos de raisin ont été récoltés, ce qui permit d'extraire 250 litres de jus. Malheureusement, Eric Grevisse étant un peu maladroit, il renversa sa cuve et c'est ainsi qu'il n'y eut plus que 50 litres à mettre en bouteille !

Après une année de repos, la méthode champenoise est enfin mise en bouteille. Ainsi, 35 bouteilles de «Loperlé» voient le jour en septembre 2019. Néanmoins, il faudra encore un peu de patience avant de pouvoir profiter d'une dégustation. La première bouteille est ouverte au mois de juin 2020 lors d'un repas en famille (Eric, Laurence et leurs 3 enfants). Un peu de gaieté après des mois de confinement difficiles.

Monsieur Grevisse explique que *«le principal problème en Belgique reste les gelées de printemps qui réduisent fortement les récoltes. Je suis en perpétuelle recherche de solutions.»* En effet, des bougies ont été installées entre les vignes la première année, ensuite ce fut du voile d'hivernage, une petite serre, et même du cellophane afin d'entourer les bourgeons. Mais rien de tout cela n'a permis une protection optimale contre le gel.

Enfin, si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter Monsieur Eric Grevisse (084/47.81.81). Il se fera un plaisir de partager sa passion avec vous !

Chromo+ : un centre paramédical et sportif à Rendeux

Vous n'avez pas pu la rater, l'ouverture du centre Chromo+ s'est faite au début du mois de juillet. Ce centre, installé rue de Hotton 26, a vécu un démarrage sur les chapeaux de roues ! Effectivement, le centre a organisé des stages durant tout l'été pour les enfants, mais également pour les adultes. Malgré le contexte compliqué, le Covid-19 n'a pas eu raison de ces activités. Ce fut un vrai succès !

La naissance d'un projet d'envergure

Chromo + est un projet avant tout familial, une belle aventure entre un frère, Kevin Gloire et sa sœur, Sarah Gloire. L'idée germe rapidement dans l'esprit de Sarah après la naissance de son fils, Basile, porteur du Syndrome de Down (Trisomie 21) et aujourd'hui âgé de 8 ans. Un constat est rapidement fait par cette maman : *«Il n'y a pas d'infrastructure permettant un suivi global de la personne porteuse d'un handicap dans notre région»*. En effet, elle doit quotidiennement se rendre à divers endroits, parfois très éloignés, pour les besoins de son fils.

Kevin Gloire est entrepreneur et propriétaire du bâtiment qui accueille le projet. En 2015, son locataire quitte le hall. C'est à ce moment que Kevin, parrain de Basile, propose à sa sœur de se lancer à cet endroit. Dès 2017-2018, le recrutement commence. Sarah rencontre des logopèdes, des psychologues, des diététiciennes, des kinésithérapeutes et d'autres thérapeutes. Le choix des prestataires de soins est important car la famille Gloire recherche des personnes qui partagent et véhiculent des valeurs semblables aux leurs concernant le handicap et l'inclusion de la personne handicapée.

Des prestataires paramédicaux et des spécialistes du sport

Sarah étant diplômée d'un bachelier en éducation physique ainsi que d'un master en sciences de la motricité, c'est tout naturellement que le projet s'étend également vers le sport. Plusieurs expériences enrichissantes, notamment des missions humanitaires en Afrique mais également un séjour au Canada pour apprendre l'anglais, conduisent aujourd'hui Sarah à partager sa passion du sport avec les enfants et les adultes, qu'ils soient porteurs d'un handicap ou non. Il y a des activités pour tous les âges, du bébé nageur à partir de 9 mois à la gym douce pour les aînés. Et le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

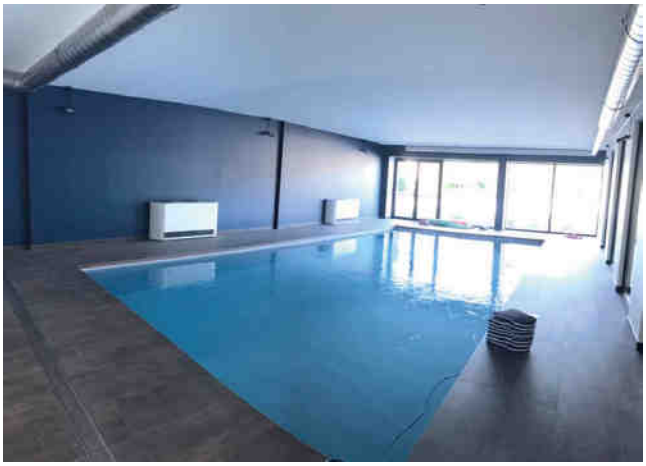

Des projets plein la tête

Lorsque nous rencontrons les initiateurs du projet, Sarah et Kevin, ils nous expliquent vouloir développer d'autres initiatives afin de répondre aux diverses demandes qu'ils reçoivent et notamment offrir des opportunités aux personnes âgées. *«Nous aimerions pouvoir être un lieu relais afin de retarder l'entrée au home de certaines personnes. Une équipe spécialisée dans le suivi de la personne vieillissante analyserait les différentes possibilités qui permettraient aux aînés de rester plus longtemps à leur domicile.»*

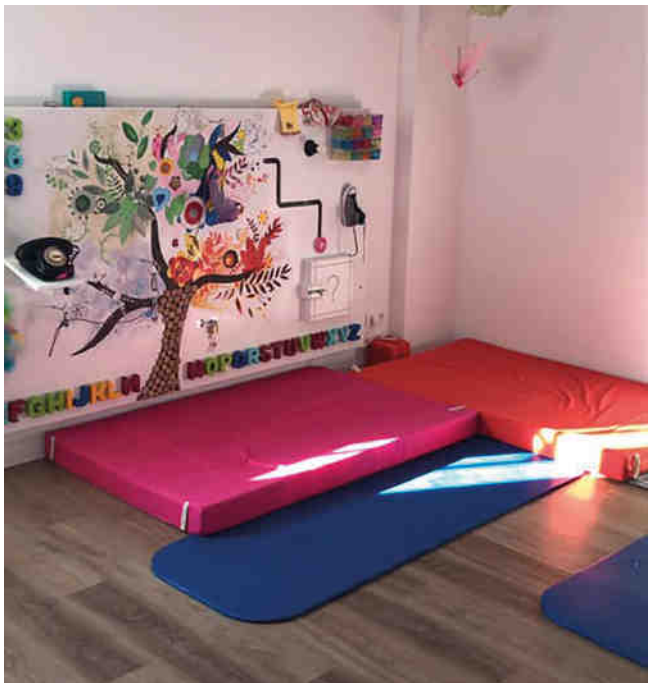

Une collaboration avec la commune émerge petit à petit également.
Sarah et Kevin ont également le souhait d'initier des conférences ou des séminaires sur des sujets divers concernant le handicap, le bien-être, la santé, le sport, la nutrition,...

Le centre, son équipe et ses activités
L'équipe est composée de 4 logopèdes (Florine Antoine, Nathalie Daoust, Célia Nadin et Nathalie Deuyck), une psychothérapeute (Mélissa Chebieb), une psychologue (Louise Grevisse), une diététicienne (Marie Arnould), une psychomotricienne (Julie Thirion), 3 coachs sportifs/fitness (Sarah Gloire, Pascal Piret et Mathilde Mottet), deux kinésithérapeutes (Victor Huart et Steve Wautriche) et une pédicure médicale et réflexologue plantaire (Audrey De Munck).

Au niveau des infrastructures, le centre dispose d'une piscine chauffée, d'une cabine de cryothérapie, 5 cabinets, une salle de psychomotricité et sports collectifs et un espace snoezelen.

Chromo+

route de Hotton, 26
084/47.70.29

info@chromoplus.be.

Suivez-les sur
Facebook : Chromo+

Le Club de foot de Rendeux

Le club de foot de Rendeux est une vraie institution dans notre commune. Il existe depuis plus de 75 ans. Mais les choses ont bien changé au cours des années. S'il y a quelques décennies, la plupart des jeunes jouaient au foot et il n'était pas difficile de trouver des volontaires pour s'occuper d'un club, c'est moins vrai aujourd'hui. En effet, il y a beaucoup plus de choix en matière de sport et les jeunes mordus de foot sont moins nombreux. Beaucoup de petits clubs ont mis la clé sous le paillasson. Il faut aussi trouver des personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation d'un club.

Depuis près d'une année maintenant, un nouveau Comité est sur les rails à Rendeux. La Présidente, Marie-Jeanne POIRIER, secondée par Yvan JACQMIN et Christine MILLART, ont reçu le renfort de nouvelles recrues motivées : Frédéric MORLAND (secrétaire), Denis COLLIGNON, Max BOUTARD, Joël ORBAN et Nicolas SALEE.

Témoignage

Frédéric MORLAND, cela demande du temps d'être secrétaire du Comité ?

«Tous les membres du Comité, à commencer par la Présidente, sont impliqués et passent du temps pour le club. A mon niveau, en tant que secrétaire, je m'occupe pour l'instant de la mise à jour des affiliations. Cela n'a l'air de rien, mais ça implique de passer vraiment beaucoup de temps au téléphone : il faut recontacter tous les joueurs. Je m'occupe aussi du dossier en vue d'obtenir le label "1 étoile" auprès de l'ACFF (Association des Clubs de Foot Francophones). Il s'agit d'un label "qualité". Cela implique notamment que tous les entraîneurs des équipes de jeunes doivent suivre une formation et qu'ils appliquent des techniques et un format de jeu préconisés. On mise beaucoup sur les jeunes car c'est l'avenir du club.

Cette année, nous avons augmenté le montant de la cotisation à 120 €. Cela peut paraître beaucoup, mais il faut se rendre compte des charges qui pèsent sur un club : les affiliations à la Fédération, le matériel, l'entretien des installations, la rémunération des entraîneurs, … Nous fournissons aussi un équipement complet à tous les joueurs : 1 sac, 1 t-shirt, 1 training, 1 short et 1 paire de bas. Certaines mutuelles remboursent une partie de la cotisation.

C'est vrai que ça me prend beaucoup de temps, mais c'est très motivant. J'aime le foot, je suis également arbitre. J'ai envie de permettre aux jeunes de jouer dans de bonnes conditions».

Pour cette saison 2020-2021, le club de Rendeux alignera 4 équipes de jeunes et 2 équipes seniors :

- Des équipes de jeunes de 7 à 19 ans : U7, U13, U17, U19 (L'équipe U19 évolue en provinciale)
- Une équipe réserve
- Une équipe première qui évolue en troisième provinciale, série E.

Les équipes premières reprennent le championnat le 13 septembre et les équipes de jeunes le 20 septembre.

En bref :
Le foot et le COVID-19
Avec la crise du COVID-19, les entraînements et les matchs ont été suspendus depuis le mois de mars. C'est dès lors plus difficile de contacter tous les joueurs pour préparer la prochaine saison. L'absence de match a également entraîné des manques de rentrées financières pour les clubs. Au cours du mois d'août, des matchs amicaux ont été organisés pour reprendre contact avec les joueurs.

Les entraîneurs :
Plusieurs joueurs de l'équipe Première s'impliquent dans la formation des jeunes et se sont proposés pour entraîner les enfants.

Les bénévoles :
Faire tourner un club, cela implique que des bénévoles s'investissent : au Comité, au niveau sportif, à l'intendance, à la buvette, à l'entretien des infrastructures (tonte du terrain, ...). L'année dernière, le «terrain A» a été entièrement remis en ordre par des bénévoles. Les volontaires qui souhaiteraient renforcer l'équipe de bénévoles sont les bienvenus !

Pour rejoindre les équipes :
Les jeunes joueurs
qui sont intéressés
de rejoindre les équipes peuvent contacter
Frédéric MORLAND
0471/179.303
cqrendeux@gmail.com

Poème Dritan Tafaj

Un jeune homme, Dritan Tafaj, souhaite partager un de ses poèmes avec nous. Dritan est un demandeur d'asile albanais. Il a résidé quelques mois au centre «Couleurs du monde» de Rendeux. Durant ces quelques mois, il a eu l'opportunité de suivre des cours de français au Miroir Vagabond où il a appris très rapidement notre langue. Il est rapidement tombé sous le charme de notre belle commune et souhaitait lui rendre un dernier hommage avant de quitter notre région.

Le poème vous est transmis dans sa version originale. Il y a quelques erreurs de grammaire que nous pardonnerons facilement au vu de la complexité de notre langue.

Trésors, je ne perds jamais

Aujourd'hui et demain,
je vais faire les derniers pas dans ce village,
ils m'ont laissé involontairement Rendeux,
je ne sais pas
quand je reviendrai, je ne sais pas,
mais je jure,
toi me manquera beaucoup.

Je laisse ici une partie de mon cœur,
si je te fais confiance Rendeux
ne me perds pas,
dans mes poèmes, je t'emmène avec moi,
les trésors, je ne les perdrai jamais.

Un jour vient et tout finit,
peu importe comment,
mes pas,
dans ce village restera à nouveau,
dans ma poésie
tu resteras pour toujours.

Rendeux,
je l'ai dit des milliers de fois
et je le répéterai toujours, je le répéterai
encore et encore,
dans mon cœur spécial tu resteras,
"Toi", la rivière, L'Arboratum
et une "Rose du désert",
que j'aime tellement, comme un fou, infiniment .....
pour toujours .....
chaque jour et plus,
encore et encore.

«Je ne dis jamais au revoir.»

Dritan TAFAJ

Musique baroque en Famenne Ardenne

Le Festival de Musique Baroque en Famenne Ardenne aura bien lieu,comme chaque année, le deuxième week-end d'octobre, sous réserve de nouvelles restrictions imposées par les autorités.

En espérant que l'évolution de la crise le permettra, les organisateurs ont l'espoir d'offrir à leur public un nouveau voyage dans l'Europe baroque, en compagnie des artistes qui ont, plus que jamais, besoin de soutien.

Les lieux de concert seront aménagés pour respecter les règles de distanciation en vigueur. Le nombre de places mises en vente sera limité en conséquence.

Le programme est susceptible de légères modifications; il est donc recommandé de consulter régulièrement la page Facebook et le site du festival www.mubafa.be

La billetterie sera mise en ligne vers le 15 août.

Les responsables du festival espèrent que les spectateurs répondront présents à l'invitation qui leur est faite, pour goûter le plaisir de la musique et encourager les musiciens.

Programme du Festival

Vendredi 9 octobre à 20h30
Église St Remacle à Marche-en-Famenne
Dolce Follia, par Le Concert de l'Hostel Dieu, dir. Franck-Emmanuel Comte
Airs, Concertos et Follie de Vivaldi et de ses contemporains baroques,
Tarentelles et danses de l'Italie du Sud,
arrangements Franck-Emmanuel Comte

Samedi 10 octobre à 10h30
Église St Laurent à Érezée
L'âge d'or de la péninsule ibérique, par l'ensemble Cantoria.
Polyphonie vocale de l'age d'or ibérique

Samedi 10 octobre à 14h30 et 17h30
Église de Dochamps (Manhay)
Brussels Barock, création pour le festival par les ensembles Scherzi Musicali et Transports Publics, direction conjointe de Nicolas Achten et Thomas Baeté
Motets bruxellois de Richard Dering (1580-1630) et Joseph-Hector Fiocco (1703-1741)

Samedi 10 octobre à 20h30
Église St Remacle à Marche-en-Famenne
«32 Foot / The organ of Bach» Ensemble Bl!ndman
4 saxophones et un tubax jouent les œuvres les plus incontournables pour orgues de J.S. Bach

Dimanche 11 octobre à 11h00
Eglise de Cielle
Illuminations, par l'ensemble Résonances.
Des musiciens du XXIème siècle revisitent des musiques anciennes et explorent l'architecture sonore de lieux remarquables. Une œuvre musicale vivante et hors-norme reliant Musique et Patrimoine.
Le projet Illuminations a été conçu en l'abbaye cistercienne de Noirlac en France berrichonne.

Dimanche 11 octobre à 15h00
Église de Rendeux-Bas
Corona Royaux, musique de Rameau, concert gratuit par le Collegium Musicum des élèves du conservatoire de Bruxelles, dir. Bernard Woltèche.
«Pratiquer l'orchestre baroque pour comprendre la musique baroque»
Le Conservatoire Royal de Bruxelles travaille depuis plusieurs années en collaboration avec des festivals de premier plan (Automne musical, Mubafa, Embaroquement immédiat-Valenciennes), c'est l'occasion pour les étudiants de se confronter au monde professionnel.
Comme chaque année, ce concert est organisé gratuitement par le festival.

Indiquer le numéro de votre habitation est une obligation légale !

Ces petits chiffres affichés, cloués ou encore dessinés sur le devant de vos maisons ne sont pas uniquement décoratifs. Tous les bâtiments devraient porter un numéro visible directement depuis la rue. Cette obligation est mentionnée dans la circulaire d'octobre 1992, relative à la tenue des registres de la population et des étrangers :

«un numéro distinct doit être apposé de manière visible à côté de chaque porte ou autre issue sur la voie publique de tout bâtiment habité ou susceptible de l'être, à moins qu'il ne s'agisse d'une seconde issue, et que la première soit déjà numérotée.»

De plus, la bonne visibilité de ce numéro est d'une grande importance pour la sécurité civile. En effet, les services d'ordre et de sécurité publics doivent pouvoir trouver facilement le lieu d'intervention pour lequel ils sont appelés. Les minutes étant précieuses dans certains cas, trouver la bonne adresse rapidement peut permettre de sauver des vies.

Dans notre commune, il incombe au propriétaire ou au locataire d'apposer ce numéro sur la façade ou sur le portail de son habitation pour qu'il soit directement visible depuis la voie publique.

Si cela n'est encore fait, nous vous invitons à vous mettre en ordre rapidement sous peine de vous voir infliger une amende qui peut s'élever jusqu'à 350€. Des contrôles seront organisés dès 2021.

JEU
Connaissez-vous votre commune ?

Au mois d'août, malgré que la difficulté du jeu ait monté d'un cran, vous avez bien reconnu **la sculpture du Pic-vert située non loin de Laidprangeleux**.
Merci à Déborah, Alain, Myriam, Ingrid et les autres pour leur participation !

Les sculptures en bois de Laidprangeleux

Stéphane Octave, originaire d'Houffalize, a toujours eu une passion pour le bois. C'est donc, tout naturellement, qu'après avoir fini sa journée en tant que bûcheron indépendant, il aime embellir ce noble matériau, en sculptant, notamment, des troncs d'arbres. C'est justement en le voyant façonner un écureuil que Jean-Philippe Sebille, garde-chasse de la zone, lui a proposé de faire d'autres œuvres le long du chemin.

Si Stéphane a choisi de représenter un **pic-vert** et un **trône en forme de feuille de chêne**, c'est en référence aux forestiers : la feuille de chêne étant le blason des garde-forestiers et le pic-vert, un surnom fréquemment utilisé pour désigner ces derniers.

Le point culminant de la commune
Ces deux sculptures se trouvent dans les bois, au lieu-dit Salhoute, non loin du point culminant de la commune situé à Laidprangeleux (550m). Elles sont situées sur une parcelle communale, dont les épicéas plantés en 1916 ont été coupés en 2016 (date à laquelle les sculptures ont été créées).
Vous les retrouverez le long de deux promenades

balisées par le Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe (plaques rectangles bleus-4 ou rectangles rouges-5). Arrivés à cet endroit, asseyez-vous un instant sur le banc pour profiter de la vue imprenable sur la vallée.
Pour plus de renseignements sur cette balade : **http://www.marcourt-beffe.be/**.

Pour rappel, les balades en forêt doivent s'effectuer exclusivement sur les sentiers tracés (présence de tiques, respect de la faune et de la flore, dangers,...) et uniquement à pied, à vélo ou à cheval (accès strictement interdit aux véhicules à moteur). La quiétude et le respect des lieux est contrôlé par les trois agents DNF (Département Nature et Forêt) qui circulent sur notre territoire afin de préserver un des atouts principaux de notre commune : la beauté des paysages.

Laidprangeleux, petit par la taille mais grand par l'intérêt
S'il est important d'insister sur les règles à respecter lorsqu'on circule en pleine nature, c'est notamment car, à Rendeux, nous sommes gâtés ! Avec la présence de 3 zones en Natura 2000 et 4 sites de grand intérêt biologique (SGIB), il est primordial de préserver cette nature généreuse. Laidprangeleux constitue d'ailleurs un de ces SGIB :

«On se situe ici en marge de la haute Ardenne, à 450-500 m d'altitude, ce qui se ressent dans la flore locale. C'est ainsi que, très localement, apparaissent des espèces de prairies submontagnardes comme le fenouil des Alpes (Meum athamanticum), associées à des plantes des nardaies tels que le polygala à feuilles de serpolet (Polygala serpyllifolia) et le gaillet du Harz (Galium saxatile). Des éléments de bas-marais acides y subsistent aussi, avec entre autres le trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata), la laîche étoilée (Carex echinata), la violette des marais (Viola palustris), etc. Près de trente espèces de papillons de jour y ont été recensées, dont le

*nacré de la bistorte (Boloria eunomia) et le cuivré écarlate (Lycaena hippothoe), espèces à haute valeur patrimoniale mais non signalées depuis la fin des années 1990.»**

Lors de votre balade, n'oubliez pas de passer par la **bergerie de l'Isbelle** (du nom du ruisseau qui y prend sa source), exploitation familiale bio où vous trouverez fromages et yahourts au lait de brebis ainsi que les légumes du maraicher.
https://bergeriedelisbelle.wordpress.com/

Enfin, si vous continuez votre chemin vers le village de Dochamps, arrêtez-vous au **parc Chlorophylle** pour une balade en famille. Le parc forestier de 9 hectares, ouvert en 2002, a pour but la découverte originale du monde de la forêt. Au programme : des parcours ludiques, pédagogiques et accessibles dès le plus jeune âge.
http://www.parcchlorophylle.com/

Vous souhaitez relire les articles complets et admirer les photos des précédents sujets (Bardonwez, Saint-Thibaut), rendez-vous sur le site www.rendeux.be onglet loisirs-découverte ludique ou procurez-vous une version papier auprès de Laurie Scius à l'Administration communale (laurie.scius@rendeux.be).

Un grand merci à Stéphane Octave pour son témoignage et à Joseph Nihon et Nicole Moureau pour le reportage photos (à découvrir sur notre site).

**Source : http://biodiversite.wallonie.be/*

Photo n°4

De nombreuses croix sont présentes sur le territoire de notre commune.

Saurez-vous retrouver où se trouve celle-ci ?

Rendez-vous sur place et envoyez-nous votre propre photo à l'adresse **laurie.scius@rendeux.be** ou sur notre page Facebook.

Retour sur une action du GRACQ...

Le **GRACQ** - l'association de cyclistes qui défend l'usage quotidien du vélo - existe depuis 1972 et compte plus de 15 000 membres à Bruxelles et en Wallonie.

A Rendeux, notre groupe local existe depuis avril 2019.

Ce 3 juillet 2020, nous avons organisé une balade à vélo avec les élus communaux sur le territoire central de la commune.

Le but de cette action ?
Sensibiliser nos élus communaux aux difficultés que rencontrent les cyclistes au quotidien sur la grand-route N833 et alentours.

Nous défendons un cyclisme quotidien et fonctionnel par exemple pour faire ses courses, aller au travail, à l'école, prendre son bus ou son train, etc...

Le moyen ?
Nous avons demandé aux participants du Conseil de se mettre "Dans les roues" de différents types d'habitants de Rendeux circulant à vélo : personne âgée, adolescent, jeune cadre dynamique, parents avec enfants ou tirant une charrette et personne chargée de courses...

Puis nous leur avons demandé de répondre à quelques questions comme : sentiment de sécurité - trajet choisi (le long de la route ou sur le bas côté) - le confort - l'équipement nécessaire - le bien-être à vélo - les "conflits" avec les autres usagers de la route.

L'atmosphère ?
L'équipe communale s'est montrée très coopérante, et dans la bonne humeur a répondu très sérieusement à nos questions.

Conclusions :
Circuler sur le RAVel offre beaucoup de sécurité et de confort.
Sur la route N833, il est difficile de choisir où circuler pour être en sécurité et sans «conflit» avec les autres usagers.
Le vélo est un moyen très convivial de circuler puisqu'il permet de rentrer en contact facilement avec les personnes que l'on rencontre.

Utilité de cette démarche :
Pour avoir vécu la mise en situation, il y a une prise de conscience par nos échevins et conseillers de la difficulté que les cyclistes rencontrent et de l'absence d'aménagements ou encore d'un aménagement équivoque et peu fonctionnel sur la N833 depuis la sortie du RAVel, à Rendeux-Haut.
Ce tronçon - carrefour de Beffe-Hamoul va certainement être remis en état. Nous demandons que des aménagements cohérents, fonctionnels, rapides, confortables et sécurisants soient pensés pour les cyclistes et pour les piétons.

Nous demandons aussi quelques améliorations sur les RAVel autour des passerelles et concernant la signalisation de ceux-ci.

Merci aux élus communaux et à notre Bourgmestre d'être attentifs à la cause des cyclistes.

Quelques conseils du GRACQ :

- On roule TOUJOURS à DROITE de la route :-)
- Le cycliste doit PRENDRE SA PLACE sur la route. Il se tient à un mètre du bord.
- Il n'est pas conseillé de circuler sur le bas-côté, si des véhicules stationnés ou des obstacles, nous obligent à changer constamment de trajectoires, avec un effet slalom bas-côté/chaussée.
- Le B.A. BA d'une bonne conduite à vélo est d'ANTICIPER sa trajectoire.
- Petit rappel, les automobilistes doivent laisser 1m de distance aux cyclistes pour les dépasser en agglomération et 1m50 hors agglomération.
- Soyons tous courtois, partageons la route :-)

Pour acquérir une conduite à vélo sécurisée et adéquate, nous organisons une session de Vélo Trafic dans le courant de ce trimestre.
Pendant 3h, vous consolidez vos connaissances de déplacement à vélo et vous les expérimentez.

Inscriptions: rendeux@gracq.org
Entre temps, chers cyclistes, **du 16 au 22 septembre, c'est la semaine européenne et wallonne de la mobilité,** l'occasion de prendre son vélo en toutes circonstances ...

Photos Rodolphe Van Loo

Wallonie infrastructures
SOFICO

N89 – Réhabilitation du revêtement entre la Barrière de Champlon et Vecmont

Ce mardi 1er septembre débutera la première phase du chantier de réhabilitation du revêtement de la N89 entre la Barrière de Champlon et Vecmont, soit sur environ 5 kilomètres. Ce chantier permettra de réhabiliter la voirie dans les deux sens de circulation.

Pendant tout le chantier, la circulation sera totalement interdite sur le tronçon en travaux.

Afin de limiter l'impact sur la circulation, le chantier sera divisé en trois phases.

1. De Vecmont au carrefour vers Journal et IDELUX Environnement (rue Vieux Grainchamps)

- Du 1er au 20 septembre

2. Du carrefour vers Journal et IDELUX Environnement (rue Vieux Grainchamps) à la Barrière de Champlon

- Du 21 septembre au 23 octobre

3. Le tronçon compris entre les accès de la N4 au niveau de la Barrière de Champlon

- Du 24 au 30 octobre

La fin du chantier est prévue pour **fin octobre 2020**.

Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9
6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !

Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcours : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main

Mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et samedi de 14h00 à 16h30.

Le Savoir-Fer

Manque de temps pour repasser ?…
La couette ne rentre pas dans la machine à laver ? Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.
Tous les jours de 9h00 à 16h00.
Fermé le vendredi après-midi.

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».
Personne de contact : Madame Fonck au 086/34.93.50
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur **www.rendeux.be**
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Service des immondices

Collecte hebdomadaire
Chaque mardi dès 7h.

Pour une question relative à la collecte des déchets appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h.

Recyparc
Jusqu'au 31 octobre, le Recyparc est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 19h.
A partir du 1 novembre et jusqu'au 30 avril, le Recyparc est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h.
Le Recyparc est également ouvert tous les samedis de 09h à 18h.
L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

Collecte des papiers et cartons le jeudi 24 septembre 2020.

Collecte des encombrants le mercredi 14 octobre 2020.
Inscription au 084/37.01.94 entre le lundi 05/10 et le vendredi 09/10/2020. Aucun encombrant ne sera ramassé sans inscription préalable.

Fermeture du Recyparc le mardi 13 octobre 2020.

Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.
En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.
Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contacter le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Collecte de sang

MARCHE
Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE
Mardis 15, 22 et 29/09
06, 13 et 20/10
de 15h à 19h30
Samedi 24/10 de 9h à 12h

Vétérinaires

Petits animaux
La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

19/09/2020 – 21/09/2020
MAROT Thérèse-Marie à Hotton
0477/26.58.38 – 084/46.72.88

26/09/2020 – 28/09/2020
Cabinet Leboutte – Colmant à Hollogne
0499/52.35.25

03/10/2020 – 05/10/2020
Dethier Yves à Hampteau – 0496/70.75.70

10/10/2020 -12/10/2020
Centre vétérinaire à Baillonville
086/32.12.77

17/10/2020 – 19/10/2020
Centre vétérinaire Vétoplus à Durbuy
086/66.77.71 ou 0471/71.71.71

Animaux de rapport et de compagnie
27/09 ; 11 et 25/10/2020
BALTHAZARD - Hotton 084/31.15.41
BURON - Amonines 0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux 0474/51.81.92

20/09 ; 04 et 18/10/2020
WALHIN - Aye 0495/21.48.82
LEGROS - La Roche 084/34.50.15
GEORGES - Champlon-Fam. 084/31.15.41

Calendrier de l'O.N.E.

Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 09 octobre 2020.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, ...) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS : Sylvia De Block

réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt